

Transfert de capital-actions aux coopératives d'artisanat de l'Arctique

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. John Munro, a autorisé, le 25 janvier, le transfert des actions de la Canadian Arctic Producers Ltd à la société Arctic Co-operatives Ltd.

La société Arctic Co-operatives Ltd a été créée à la suite de la fusion de la Canadian Arctic Producers Ltd et de la Canadian Arctic Co-operatives Federation Ltd. La Canadian Arctic Producers Ltd continuera à fonctionner sous le même nom, à titre de division de l'Arctic Co-operatives Ltd.

La participation financière du gouvernement fédéral dans la Canadian Arctic Producers Ltd remonte à 1970. Le gouvernement avait alors l'intention de rendre ces intérêts aux membres des coopératives dès qu'ils auraient réussi à accroître leur propre investissement et acquis l'expérience nécessaire pour en assurer le contrôle complet. Au début, la plupart des directeurs étaient nommés par le gouvernement, mais, en 1975, ils étaient en majorité élus par les membres eux-mêmes. La transition du statut de compagnie privée à celui de coopérative a eu lieu en 1979. La fusion de celle-ci à la Canadian Arctic Co-operatives Federation Ltd pour former l'Arctic Co-operatives Ltd était la dernière étape de la rationalisation de la mise en marché des objets d'art et d'artisanat inuit.

Depuis 1977, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a alloué une somme de \$6,8 millions et a garanti des prêts bancaires pour l'expansion



Décoration murale, Naomi Ityi, Baker Lake, 1978.

des coopératives des Territoires-du-Nord-Ouest. Durant cette même période, des bénéfices importants ont remplacé les pertes des années précédentes.

On compte maintenant 13 autochtones parmi les gérants des coopératives, alors qu'en 1976, il n'y en avait aucun.

En félicitant les membres de l'Arctic Co-operatives Ltd, M. Munro a déclaré que la majorité des autochtones du Nord appuyait le mouvement coopératif et en comprenait l'importance. Il s'est dit heureux du fait que l'Arctic Co-operatives Ltd ait fusionné avec la Tungavik Federation, qui traite de la revendication foncière du Nunavut, en vue de favoriser la collaboration entre groupes autochtones.



Rayon de l'artisanat au magasin de la Canadian Arctic Producers.



Chasseur au harpon, Judas Ooloolah, Spence Bay, 1982.

M. Munro a fait allusion au défi auquel doit faire face l'Arctic Co-operatives Ltd en raison du contrôle qu'elle exerce maintenant au sein du mouvement des coopératives du Nord. "Nous avons débuté ensemble en 1959. Il n'en tient maintenant qu'à vous de poursuivre l'oeuvre de ceux qui ont bâti ce mouvement. Vous pouvez compter sur notre appui pour la prochaine décennie", a conclu le Ministre.

Michael Mitchell